

Berne, le 26 juillet 2013

### **Accroissement de la franchise quantitative dans le trafic touristique**

Chers membres, Mesdames, Messieurs,

L'Association Suisse du Commerce des Vins a été invitée à prendre position concernant la révision partielle des dispositions légales sur l'importation de marchandises dans le trafic touristique par laquelle l'Administration fédérale des douanes propose :

- d'augmenter la franchise quantitative, pour les boissons fermentées jusqu'à 18° d'alcool, à 20 litres (actuellement 2 litres) et
- d'appliquer un tarif douanier dès le 20<sup>ème</sup> litre de CHF 2.- au lieu de CHF 3.- comme actuellement.

Le Comité de l'Association Suisse du Commerce des Vins estime ces propositions inacceptables. Une hausse de la franchise quantitative est économiquement et objectivement injustifiable d'autant plus qu'il s'agirait d'une incitation par les Autorités fédérales au tourisme d'achat. Les mesures proposées augmenteraient les abus de l'utilisation de la franchise à des fins commerciales illicites et nuiraient à l'économie suisse.

De plus la franchise quantitative serait élevée unilatéralement par la Suisse alors qu'elle resterait, dans l'Union Européenne, à 4 litres par jour/personne avec, comme par exemple en Allemagne, une taxe douanière de € 2.10/litre prélevée dès le 4<sup>ème</sup> litre.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'ASCV demande dans sa prise de position que :

- La franchise quantitative soit maintenue à 2 litres et non élevée à 20 litres.
- Le tarif douanier pour l'importation de boissons fermentées jusqu'à 18° d'alcool dans le trafic touristique soit de CHF 3.- dès le 2<sup>ème</sup> litre (actuellement 60cts du 2 au 20<sup>ème</sup> litre puis CHF 3.- dès le 20<sup>ème</sup>).
- Le contrôle de l'application systématique des dispositions douanières soit renforcé.
- L'intérêt de l'économie suisse prime par rapport aux simplifications administratives dans le trafic touristique pour les Autorités fédérales.

Chers membres, soutenez le Comité de l'ASCV en informant vos partenaires commerciaux, les politiques ainsi que vos amis et connaissances de ces changements qui nuiraient à l'économie de notre pays.

D'avance, nous vous remercions pour votre soutien et vous prions d'agréer, chers membres, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Olivier Savoy, secrétaire général